

DEC143242DR13

Décision portant délégation de signature à M. Frédéric SIMARD pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR 5290, intitulée Maladies Infectieuses et Vecteurs : Ecologie, Génétique, Evolution et Contrôle

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142366INEE du 20 octobre 2014 portant la nomination de M. Frédéric SIMARD, directeur par intérim de l'unité UMR 5290, intitulée *Maladies Infectieuses et Vecteurs : Ecologie, Génétique, Evolution et Contrôle* :

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. François RENAUD, Directeur Adjoint de l'unité, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. François RENAUD, délégation est donnée aux fins mentionnées à l'article 1^{er} à Mme Nadine MAURY, Assistante en Gestion Administrative et Financière ;

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Montpellier, le 3 novembre 2014

Le directeur d'unité par intérim

Frédéric SIMARD